



TRIONS LES BIODÉCHETS

Chère Madame, Cher Monsieur,

Après une première phase de déploiement dans certaines communes de Rodez Agglomération, c'est désormais au tour des habitants de **Druelle Balsac, Olemps, Onet-le-Château et Rodez d'adopter le sac orange.**

Chaque Grand Ruthénois produit en moyenne 206 kg d'ordures ménagères par an mais de nombreux déchets n'ont pas leur place dans le sac noir, en particulier les déchets de cuisine et de table.

Afin de valoriser ces déchets, Rodez Agglomération encourage déjà le compostage individuel en proposant des composteurs au prix de 15 euros. Désormais, une solution complémentaire est offerte à tous les foyers pour la collecte des biodéchets grâce à l'utilisation de sacs orange, en partenariat avec le SYDOM Aveyron.

Le sac orange permet d'élargir la valorisation des restes alimentaires non admis dans le composteur (restes de repas, os, viande, poisson, etc.). Pour les foyers ne pouvant composter, tous les déchets de cuisine et de table pourront y être déposés. Une fois rempli, fermez le sac orange à double nœud et placez-le dans le conteneur à couvercle noir ou à côté de votre sac noir. Les sacs orange contenant les déchets de cuisine et de table seront ensuite séparés des sacs noirs dans une installation de tri robotisé, avant d'être transformés en compost.

Pour participer à ce nouveau geste de tri, vous êtes invités à venir **recupérer gratuitement votre bioseau et vos sacs orange aux dates indiquées au dos de ce courrier.** Passé ces dates, il sera toujours possible de retirer votre matériel à partir du vendredi 13 juin au Point Info-Tri de Rodez Agglomération, 39 impasse Abel Lafleur à Rodez, les vendredis après-midi de 13h30 à 17h30 ainsi qu'à l'accueil de l'hôtel d'Agglomération, 17 rue Aristide-Briand, tous les jours de la semaine.

Les élus de Rodez Agglomération et du SYDOM comptent sur votre participation pour faire de ce nouveau geste de tri une réussite !



Florence CAYLA
Présidente



SYDOM
Aveyron



Christian TEYSSÉDRE
Président



R **RODEZ**
AGGLOMÉRATION

**Dates des
distributions
au verso**



DATES ET LIEUX DE RETRAIT DES SACS ORANGE

DRUELLE-BALSAC

Salle communale du Pas

Mercredi 14/05.....8h30 - 12h30

Salle des fêtes de Druelle

Jeudi 15/05.....10h - 18h

Vendredi 16/05.....8h30 - 12h30

Salle des fêtes de Balsac

Vendredi 16/05.....13h30 - 18h

LE MONASTÈRE

Centre social

Place de la République

Lundi 12/05.....10h - 18h

OLEMPS

Mairie - salle du Conseil

Lundi 19/05 : 10h - 18h

Mardi 20/05 : 10h - 18h

ONET-LE-CHÂTEAU

Maison des associations

des Costes Rouges

Mardi 03/06.....10h - 18h

Athyrium

Mercredi 04/06 : 10h - 18h

Jeudi 05/06 : 10h - 18h

Vendredi 06/06 : 10h - 18h

RODEZ

Maison de quartier de Gourgan

Boulevard Mal de Lattre de Tassigny

Vendredi 23/05.....9h - 12h30

13h30 - 18h

Salle des fêtes de Rodez

Lundi 26/05 : 9h - 12h30

Mardi 27/05 : 13h30 - 18h

Maison de quartier Saint-Félix

Avenue du Rouergue

Mercredi 28/05.....9h - 12h30

13h30 - 18h

Maison des associations

Avenue Tarayre

Lundi 02/06.....9h - 12h30

13h30 - 18h

Boulodrome Saint-Eloi

Avenue du Maréchal Joffre

Mardi 10/06.....9h - 12h30

13h30 - 18h

Local Cardaillac

72 cité Cardaillac

Mercredi 11/06.....9h - 12h30

13h30 - 18h

SAINTE-RADEGONDE

Jardin du Presbytère

Rue du Vignal

Mardi 13/05.....10h - 18h

SÉBAZAC-CONCOURÈS

Salle communale de Concourès

Mercredi 14/05.....14h - 18h

Salle des fêtes de Sébazac

Mercredi 21/05 : 10h - 18h

Jeudi 22/05 : 10h - 18h



PEFC/10-31-1665

Impression : Mérico Bozouts - Création Graphique : SYDOM Aveyron
Imprimé sur papier certifié PEFC